



CONCEPT MAISON L'EN VIE

Promoteur du projet : AFTC Lorraine

Finalité du projet : Le concept « Maison l'En-Vie » s'adresse particulièrement aux personnes cérébro-lésées adultes (femmes ou hommes) disposant de l'autonomie relative à la mise en danger, de tous âges. La Maison l'En-Vie est un logement inclusif où les notions de « lieu de vie et de répit » et de « projet de vie » seront primordiales.

Le concept de la Maison « L'En Vie » est 3 à 4 personnes en studio et un espace commun.

Pour ce faire, L'AFTC met à disposition de chacun des résidents un studio privatif (chambre, salle de bain privative et WC) et un lieu de vie collectif (cuisine, salon, salle à manger, buanderie, salle de lecture, jardin et des activités de loisir...), afin de partager des espaces tout en bénéficiant d'un chez soi et réapprendre à vivre ensemble.

La mise en place de ces logements collectifs (démarche unique en Lorraine) vise à permettre à des traumatisés crâniens et Cérébrólésés de vivre ensemble en milieu de vie ordinaire. Etape clé du parcours de vie de la personne, c'est une alternative au placement en milieu hospitalier ou au retour à domicile, souvent éprouvant pour la famille.

PROFIL DE LA POPULATION CIBLE / NOMBRE DE BENEFICIAIRES PREVUS

Il s'agit prioritairement de personnes traumatisées crâniennes et cérébrólésées de Lorraine :

- En sortie de service hospitalier, de centre de rééducation, ou d'hospitalisation de jour, pour valider et préparer la capacité d'autonomie de la personne à réintégrer le domicile propre.
- En sortie de maisons familiales, pour valider et préparer le projet de vie de la personne, souhaitant s'orienter vers du logement individuel définitif.
- En sortie de domicile propre ou parental, pour valider la capacité à intégrer un collectif de type maison familiale (adhésion à la vie en collectivité) ou une solution plus individuelle.
- En accueil d'urgence, en cas de défaillance des aidants familiaux ou besoin de répit de chacun et dans l'attente d'une solution durable au sein du dispositif de droit commun.



CONCEPT MAISON L'EN VIE

Promoteur du projet : AFTC Lorraine

Finalité du projet : Le concept « Maison l'En-Vie » s'adresse particulièrement aux personnes cérébro-lésées adultes (femmes ou hommes) disposant de l'autonomie relative à la mise en danger, de tous âges. La Maison l'En-Vie est un logement inclusif où les notions de « lieu de vie et de répit » et de « projet de vie » seront primordiales.

Le concept de la Maison « L'En Vie » est 3 à 4 personnes en studio et un espace commun.

Pour ce faire, L'AFTC met à disposition de chacun des résidents un studio privatif (chambre, salle de bain privative et WC) et un lieu de vie collectif (cuisine, salon, salle à manger, buanderie, salle de lecture, jardin et des activités de loisir...), afin de partager des espaces tout en bénéficiant d'un chez soi et réapprendre à vivre ensemble.

La mise en place de ces logements collectifs (démarche unique en Lorraine) vise à permettre à des traumatisés crâniens et Cérébrólésés de vivre ensemble en milieu de vie ordinaire. Etape clé du parcours de vie de la personne, c'est une alternative au placement en milieu hospitalier ou au retour à domicile, souvent éprouvant pour la famille.

PROFIL DE LA POPULATION CIBLE / NOMBRE DE BENEFICIAIRES PREVUS

Il s'agit prioritairement de personnes traumatisées crâniennes et cérébrólésées de Lorraine :

- En sortie de service hospitalier, de centre de rééducation, ou d'hospitalisation de jour, pour valider et préparer la capacité d'autonomie de la personne à réintégrer le domicile propre.
- En sortie de maisons familiales, pour valider et préparer le projet de vie de la personne, souhaitant s'orienter vers du logement individuel définitif.
- En sortie de domicile propre ou parental, pour valider la capacité à intégrer un collectif de type maison familiale (adhésion à la vie en collectivité) ou une solution plus individuelle.
- En accueil d'urgence, en cas de défaillance des aidants familiaux ou besoin de répit de chacun et dans l'attente d'une solution durable au sein du dispositif de droit commun.



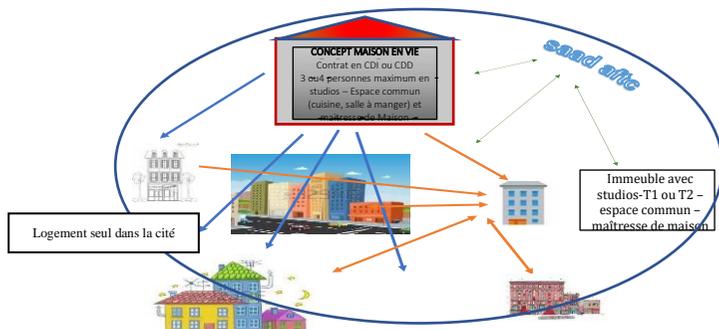


OBJECTIFS AUPRES DU PUBLIC CIBLE

Ré-acquérir, apprendre ou développer l'autonomie indispensable à l'indépendance pour vivre chez soi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE (CF. CONTRAT DE RESIDENCE, REGLEMENT INTERIEUR, CHARTE)

- **Localisation : Campagne ou Ville** - lieu ouvert 365 jours/an
- **Logements individuels et privés** : 4 T1 individuels meublés (chambre et SDB privatives) en sous-location (200 €/mois hors AL et charges).
- **Locaux communs** : Salon et salle à manger avec terrasse, cuisine équipée collective, buanderie, réserve, jardin, bibliothèque, vidéothèque, ...
- **Repas** : élaborés ensemble avec participation collective à leur préparation (menus, courses...),
- **Gestion au quotidien** : La maison l'En-Vie est gérée par deux maître(sse)s de maison en collectivité, par roulement en journées, soirées et week-end, qui ont pour mission l'animation de la vie quotidienne aux côtés des résidents (repas, vaisselle, lessive...), entretien des lieux communs (ménage, hygiène, sécurité, écoute des résidents...).
- **Suivi et accompagnement des résidents** : Il est assuré par la chargée de mission logement et projet de vie, salariée de l'AFTC (entretiens individuels hebdomadaires/projet de vie).
- **Activités quotidiennes** : Une pièce commune sert de point de rencontre privilégié et de redynamisation collective. C'est un lieu d'animation favorisant la convivialité (moments festifs, discussions, Télévision, Vidéothèque...)
- **Suivi médical** : à l'extérieur ou par son propre médecin traitant (respect du choix de la personne).



OBJECTIFS AUPRES DU PUBLIC CIBLE

Ré-acquérir, apprendre ou développer l'autonomie indispensable à l'indépendance pour vivre chez soi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE (CF. CONTRAT DE RESIDENCE, REGLEMENT INTERIEUR, CHARTE)

- **Localisation : Campagne ou Ville** - lieu ouvert 365 jours/an
- **Logements individuels et privés** : 4 T1 individuels meublés (chambre et SDB privatives) en sous-location (200 €/mois hors AL et charges).
- **Locaux communs** : Salon et salle à manger avec terrasse, cuisine équipée collective, buanderie, réserve, jardin, bibliothèque, vidéothèque, ...
- **Repas** : élaborés ensemble avec participation collective à leur préparation (menus, courses...),
- **Gestion au quotidien** : La maison l'En-Vie est gérée par deux maître(sse)s de maison en collectivité, par roulement en journées, soirées et week-end, qui ont pour mission l'animation de la vie quotidienne aux côtés des résidents (repas, vaisselle, lessive...), entretien des lieux communs (ménage, hygiène, sécurité, écoute des résidents...).
- **Suivi et accompagnement des résidents** : Il est assuré par la chargée de mission logement et projet de vie, salariée de l'AFTC (entretiens individuels hebdomadaires/projet de vie).
- **Activités quotidiennes** : Une pièce commune sert de point de rencontre privilégié et de redynamisation collective. C'est un lieu d'animation favorisant la convivialité (moments festifs, discussions, Télévision, Vidéothèque...)
- **Suivi médical** : à l'extérieur ou par son propre médecin traitant (respect du choix de la personne).

